



## ETAT, METIERS EN TENSION – Médecine de prévention

### Médecin de prévention (du travail)

#### Médecine préventive, un enjeu de santé publique

La prévention est un acteur essentiel et un enjeu majeur de santé. Elle est le premier rempart contre le mal être au travail et la maladie professionnelle et donc un facteur d'économie pour les employeurs et les assurances santé

Les services de médecines préventives assurent aussi la détection de troubles non liés aux conditions de travail, permettant ainsi de mettre en œuvre des consultations précoces auprès des spécialistes.

C'est une médecine de projet qui s'inscrit dans le long terme. Elle doit mettre en place les politiques et les campagnes de prévention définies à l'échelon national et régional. Le médecin de médecine préventive est responsable de la mise en application concrète de ces campagnes. Il se déplace sur le terrain, rencontrer les responsables des administrations déconcentrées, dialogue et informe pour changer les habitudes au



#### Les missions

La médecine de prévention ne soigne pas, elle évite, elle préserve le capital santé et le bien-être des personnes. Elle permet de détecter et prévenir les risques de maladie en milieu professionnel ou scolaire, d'identifier les mauvaises postures au travail, d'éviter que leurs conséquences n'altèrent la santé à long terme, de détecter précocement les risques psychologiques et la souffrance au travail, de reconnaître la maladie, etc.

##### Une mission globale de santé publique au travail

Le médecin de prévention est au contact direct avec les agents et les autorités administratives de son secteur. Sur le terrain, il conseil les différents services publics pour :

- les conditions globales de travail ;
- les prévenir les risques d'accidents, de traumatismes ou de maladie professionnels ;
- la mise en œuvre d'action ciblée d'information et de prévention pour certaines maladies : campagnes de prévention contre les accidents, les maladies et les épidémies.
- l'adaptation ergonomique des postes de travail, des gestes et postures, des techniques utilisées, des horaires, etc
- les questions d'hygiène des locaux ;
- les questions d'hygiène et de diététique dans la restauration collectives ;
- l'information continue des personnels en matière de santé.

##### Une mission individuelle auprès de chaque agent

- Le service de médecine préventive assure la visite médicale d'embauche ainsi que les visites périodiques. Pour des risques particuliers, la visite est annuelle et le médecin peut déclencher la visite de sa propre initiative.
- Une attention particulière est portée aux personnes handicapés (travailleurs, élèves, étudiants, etc.) et aux femmes enceintes.
- Certaines catégories d'agents font aussi l'objet d'un suivi personnalisé :
  - les personnes reprenant leur poste après une longue maladie,
  - les travailleurs sur des postes identifiés à risques,
  - les personnes atteintes de pathologies particulières.

Le médecin de prévention dispose du droit à définir la fréquence, la nature des visites (qui sont obligatoires) et les agents concernés.

Le médecin peut également prescrire des examens complémentaires, à la charge de la collectivité.

#### Exercice des missions

Le médecin de médecine préventive exerce dans un service organisé comme un cabinet médical soit seul soit en collaboration avec infirmière en santé au travail et Assistant de service de santé au travail, avec éventuellement un laboratoire permettant les analyses simples.

Il est amené à partir en visite dans les différentes institutions dont il à la charge :

- examen visite médicale des agents sur leur lieu de travail,
- visite des bureaux et ateliers de travail, étude des postes et des ambiances de travail,
- participation aux réunions : comités d'hygiène et de sécurité, comités paritaires,

Il assure aussi la production de documents et d'études :

- rapports médicaux, recherches sur les milieux et les ambiances de travail, étude sur l'amélioration des conditions de travail, rapport sur les accidents du travail, rapport d'hygiène, etc.

Le poste : Dialoguer – Prévenir – Diagnostiquer – Conseiller

Vos qualités : Empathie – Écoute – Disponibilité – Réactivité

**Les métiers en tension** : 10 fiches qui présentent des fonctions au fort potentiel de recrutement. Des postes en région pour les services déconcentrés de l'État  
**Pour tous les niveaux** : du CAP, BAC à BAC + 5 et doctorats. Pour certains postes d'exécution, des possibilités de recrutements sans concours.

SGAR de Normandie [plateforme-rh@normandie.gouv.fr](mailto:plateforme-rh@normandie.gouv.fr) – [www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie)

# ETAT, METIERS EN TENSION – Médecine de prévention

## Les données de l'INSEE

Les métiers de la médecine de prévention relèvent du domaine du soin, qui regroupe 20 professions. En 2015, 1 040 agents de la fonction publique d'État normande (FPE) travaillent dans ce domaine, soit 1% des agents de l'État de la région, comme en moyenne en province. Près d'un tiers d'entre eux est âgé de 55 ans ou plus (seniors) et le domaine compte un jeune de moins de 35 ans pour deux seniors. Plus de la moitié des agents de l'État exerçant dans le domaine du soin travaillent dans les grands arrondissements de la région : Rouen (trois agents sur dix), Caen (deux agents sur dix) et Le Havre (un agent sur dix). Deux professions assurent des fonctions de prévention : les médecins salariés non hospitaliers (près de la moitié est rattachée au ministère de l'éducation nationale) et les infirmiers en soins généraux (plus des trois quarts sont rattachés au ministère de l'Éducation nationale). Toutefois, la loi n'autorise pas les infirmiers à réaliser des actes de prévention dans le secteur public. 730 agents de l'État exercent ces deux professions. La profession des médecins est plus vieillissante que celle des infirmiers : un jeune médecin pour 27 seniors et un jeune infirmier pour deux seniors.

Répartition des agents de l'État du domaine du soin par arrondissements en Normandie

Domaine du soin	Effectif	Répartition par tranche d'âge		
		Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans ou plus
<b>Domaine du soin</b>	<b>1 040</b>	<b>13%</b>	<b>56%</b>	<b>31%</b>
dont Médecins salariés non hospitaliers	135	2%	39%	59%
dont Infirmiers en soins généraux	595	14%	61%	25%

Source : Insee SIAP 2015 - nombres arrondis

## Médecin de prévention dans la fonction publique

Les médecins de prévention bénéficient d'un large choix de statut pour exercer dans la fonction publique : titulaire, contractuels ou vacataires. Si l'exercice libéral ou en milieu hospitalier semble plus prestigieux à une majorité des jeunes médecins, la fonction publique offre de nombreux avantages.

### Dans le domaine professionnel :

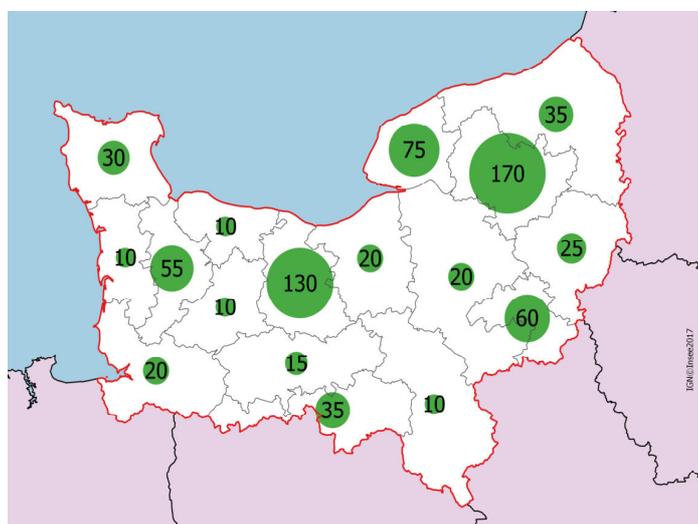
- une disponibilité qui permet de prendre le temps nécessaire avec chaque patient,
- un exercice aux multiples facettes loin de la monotonie des consultations en cabinet.

Sur le plan financier, l'absence d'investissement financier lié à l'installation d'un cabinet et les tracas comptables qui en résultent.

### Dans la sphère personnelle :

- une vie de famille facilitée grâce à des horaires réguliers la semaine et la disponibilité des week-ends,
- si le choix des lieux d'exercice reste déterminé par la liste des postes vacants, le choix des structures et des lieux d'exercice est important.

## Les agents de l'État exerçant dans le domaine du soin travaillent principalement dans les arrondissements offrant le plus d'emplois



## Tendances d'évolutions

Comme pour la plupart des spécialités médicales, la pénurie de médecin de prévention sévit à l'échelon national. Les perspectives de postes sont donc nombreuses et durables.

## Interactions avec l'environnement socio-économique

Le médecin de médecine préventive est amené à travailler avec tous les acteurs de la prévention : les employeurs, les institutions publiques, les agents en postes, les services locaux et nationaux de santé, les élèves des écoles, etc.

## Devenir Médecin de prévention

### 1 - La voie classique

Dans le cadre de la formation de médecin, un internat de quatre années en médecine du travail est nécessaire pour devenir médecin de prévention.

### 2 - La reconversion

Les médecins généralistes peuvent intégrer les fonctions de médecin de prévention en suivant, pendant quatre années la formation du diplôme universitaire de médecine du travail. Cette formation fait l'objet d'un tutorat avec un médecin du travail diplômé.

Les universités de Rouen, Caen, Lille et Amiens assurent les formations de cette spécialité.

**Correspondance métier RIME :** Professionnel/professionnelle de prévention – FP2AFS10

**Autres appellations des métiers :** Médecin du travail, Médecin de santé au travail, Médecin de prévention.

Les autres métiers des services de médecine de santé au travail : Infirmière(er) de santé au travail, Secrétaire médico-sociale.

## Ce métier vous intéresse, consultez

**Opportunités d'offres d'emploi :** le marché de l'emploi public à travers la BIEP : <http://www.biep.gouv.fr>

**Définition officielle du métier :** <http://www.fonction-publique.gouv.fr/biep/repertoire-interministeriel-des-metiers-de-letat>

**Modalités de concours et calendriers annuels :** <http://www.fonction-publique.gouv.fr/biep/score>

**Remerciements :** Service de médecine professionnelle et préventive de la ville du Havre  
Docteur Didier DUMOUCHEL, médecin de prévention  
Nathalie LANGLOIS, infirmière de santé au travail, Djamilia CHIKH, assistante de service de santé au travail

Toutes les fiches métiers en tension : <https://goo.gl/9WeGH6>